MELANGES RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

Vol. XI. Montreal, Mardi, 15 Aout 1848. No. 97.

AFFAIRES DE ROME.

La Chambre des Députés de Rome a voté, dans sa séance du 3 juillet, à la presque unanimité, l'Adresse en réponse au programme du ministère-Mamiani et au discours prononcé au nom de Pie IX par le cardinal Altieri. Soit entraînement révolutionnaire, soit intimidation, la Chambre presque toute entière suit l'impulsion du Ministère, et un seul orateur s'y est rencontré assez courageux pour se ranger hautement du côté du Pape. Au commencement de la discussion, le professeur Orioli proposa un amendement dont le but était de constater que le Ministère s'était séparé et que la Chambre entendait, au contraire, se rapprocher de Pie IX. Orioli fut seul de son avis et l'amendement fut rejeté à l'unanimité, moins sa voix. Cette défaite ne le découragea pas, et, à la fin de la discussion il prit encore la parole dans le même sens : le résultat fut le même. Toutefois, les efforts de l'éloquent orateur n'ont pas été inutiles: son premier discours obligea Mamiani à s'expliquer, et il ne put le faire qu'en se démasquant. Il avait affirmé, dans une autre occasion, que Pie IX avait pleinement et complètement approuvé le programme ministériel ; il fut contraint, cette fois, d'avouer que cette approbation pleine et entière ne doit s'entendre que des principes et des méthodes de gouvernement, mots élastiques et équivoques sous lesquels chacun met le sens qui lui convient. Il dut confesser, de plus, qu'entre le Ministère et le Pontife il y avait certaines différences d'idées dont l'origine doit être attribuée à la coexistence d'éléments disparates, que l'action lente des siècles peut seule abolir. C'était dire fort clairement qu'à son avis, la conciliation n'est guère possible entre l'élément laïque et l'élément ecclésiastique, et qu'il faut attendre du temps l'abolition de ce dernier élément. Il promit, du reste, de faire tout au monde pour procurer l'accord entre Pie IX et son gouvernement, ce qui était avouer formellement que cet accord n'existe pas. Cependant, afin de ne pas trop s'engager, il eut soin de dire que le Ministère posait une limite à cette conciliation tentée par lui entre le Pontife et le Ministère, et que cette limite se trouvait dans les *principes saints* que *lui*, Mamiani, a professés toute sa vie, et contre lesquels aucune force ne le fera jamais ni agir ni penser. Ainsi, voilà qui est établi : il y a des principes saints que Pie IX repousse et que ses ministres chercheront, malgré Pie IX, à faire prévaloir. On sait quels sont les principes du Souverain Pontif, les principes mêmes de l'Eglise catholique : quant aux saints principes de M. Mamiani, quels sont-ils ? On sait seulement qu'ils ne sont pas ceux de Pie IX, et c'est bien assez.

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que la Chambre a couvert de ses applaudissements cette audacieuse déclaration : on voit quel esprit l'anime et ce qu'on peut attendre d'une telle assemblée.

Nous croyons utile de mettre sous les yeux du lecteur le discours du professeur Orioli et la réponse du ministre. Ils jettent une vive lumière sur la situation des choses et des esprits dans la capitale du monde chrétien. Nous traduisons le compte-rendu officiel de la *Gazette de Rome*. Orioli expose d'abord en ces termes la nature et le but de son amendement :

« Je crois nécessaire mon amendement, pour qu'il apparaisse clairement que nous sommes déterminés à inaugurer dès ce jour une politique nouvelle, une politique de conciliation, au lieu de la politique de séparation que jusqu'à présent nous avons semblé suivre. Je crois que, dans l'intérêt du peuple, il est nécessaire de nous unir plus ouvertement à notre Chef : je crois que dans l'intérêt des institutions dont nous voulons le développement, nous devons tous désirer que notre loyale résolution de ne pas nous mettre en opposition avec notre Chef soit manifeste, et que notre devoir est de chercher les voies de la persuasion, afin de lui prouver que nous lui sommes loyalement et sincèrement unis, alors même que nous lui exposerons nos vœux, avec l'espérance que les raisons dont nous les appuyons suffiront pour rendre évidente la justice de nos demandes. »

En d'autres termes, Orioli, demandait qu'on renonçât à la politique du ministère-Mamiani, et qu'au lieu de continuer à se séparer de plus en plus de Pie IX, on commençât à se rapprocher de lui. Le député Mayr répondit qu'on était parfaitement d'accord avec le Souverain, que, par conséquent, il était absurde de parler de réconciliation. Il demanda à Orioli la preuve de ses assertions. Orioli répliqua par le discours suivant :

« Il y a des circonstances telles que ce qu'on ne dit pas peut-être aisément deviné. Il y a des circonstances telles qu'en proposant un amendement, on suppose déjà connues et accordées une foule de raisons qui ne s'expriment pas. Le préopinant nie qu'il y ait aucune raison de parler dans le sens par moi indiqué ; il nie l'existence de tout dissentiment ; il nie la nécessité d'une réconciliation avec le prince ; mais le préopinant ne veut donc pas tenir compte de la réalité des circonstances où nous sommes ; il ferme donc les yeux à des faits certains, palpables, qui se passent pourtant devant nous et se multiplient tous les jours ; le préopinant veut donc m'obliger à mettre en lumières certaines particularités que je voudrais taire pourtant ; il veut donc m'obliger à lever tous les voiles ?....

Voix diverses. Parlez ! parlez !

Orioli. Eh bien ! je lèverai ces voiles depuis le premier jusqu'au dernier ; je parlerai franchement ; je dirai ce que je ne voulais pas dire ; je le dirai devant MM. les ministres qui représentent le pouvoir exécutif. Ils ont inauguré parmi nous une politique de séparation.....

Voix diverses. Nous protestons contre cette accusation !

Sterbini. Que le ministère se charge de répondre.

Orioli. Il répondra quand j'aurai fini ; je réclame la liberté de la tribune. La liberté de la discussion exige que je puisse dire même ce que les autres n'approuvent pas. Reprenant donc le fil de mon discours, je parlerai de la politique de séparation, à laquelle on a voulu nous associer et à laquelle notre devoir est de résister par tous les moyens. Il est vrai que nous avons tous accordé et que j'ai accordé moi-même un vote de confiance à ce ministère. Mais que signifie un vote de confiance donné à un ministère ? Signifie-t-il qu'on approuve tous et chacun de ses actes ? Il signifie qu'on croit le ministère en état de discerner ce qui convient et de corriger ses erreurs quand on les lui montre ; qu'on le croit capable de diriger le vaisseau du Gouvernement au milieu des tempêtes, surtout si les secours ne lui manquent point. Je confesse que je ne saurais trouver dans notre Etat d'autres hommes plus habiles que les principaux de ceux que je vois assis au timon des affaires publiques ; c'est parce que je connais leur grande capacité que je leur ai accordé ce vote de confiance, et, si je ne l'avais pas fait, je le ferais à présent. Oui ! les hommes qui nous gouvernent sont dignes de nous gouverner ; mais ils sont hommes, et, par conséquent, sujets à se tromper ; or, je crois qu'ils se sont trompés et qu'ils se sont trompés dès le commencement. Mais pour eux il est temps encore de corriger leur faute, de connaître leur erreur, si nous les avertissons. Mais ils n'en feront rien, si nous-mêmes nous nous associons à cette erreur et si nous rendons la ruine plus désastreuse par cette funeste association.

Cela dit, je reprends mon premier discours. Le Ministère, disais-je, a inauguré une politique de séparation. Est-ce que la démonstration de ce fait est nécessaire ?

Voix diverses. Oui ! oui !

Orioli. Je me le demande à moi-même, et non à vous : est-elle nécessaire, l'explication et la confirmation de ce fait déplorable ? Messieurs, quelles sont les paroles qui ont d'abord retenti dans cette Chambre à sa première séance ? Le Ministère est venu nous annoncer comme pleinement accomplie la séparation complète du pouvoir séculier et du pouvoir ecclésiastique. Il est venu nous affirmer que tout ce qui est relatif à l'intérêt temporel du peuple était abandonné à des ministres laïques. Cela nous a été dit de la manière la plus affirmative, et quand on a demandé si le prince y consentait, le Ministère a répondu avec solennité que le prince y consentait. Or, qu'est-il arrivé ? Le Ministère a procédé résolument à toutes les divisions, à tous les actes qui sont la conséquence d'un tel principe. Et cependant la voix publique s'est élevée de toutes parts, criant que cela se fesait sans l'approbation du prince : et non seulement le prince a manifesté sa désapprobation par des paroles, il l'a manifestée par une série de faits hostiles aux délibérations prises dans ce sens. Est-ce là tout, Messieurs ? Qui de nous donc ignore une foule de particularités auxquelles j'ai déjà fait allusion ? Qui de nous n'a pas vu, Messieurs, comme un signe chaque jour plus éclatant du dissentiment qui existe entre le ministère auquel est confié l'administration du pouvoir temporel, et celui qui, d'après les lois de notre [illegible] est la source première de ce pouvoir ? qui de nous n'a pas vu naître et grandir au milieu du peuple la conviction, de jour en jour plus inébranlable, que ce dissentiment existe depuis que la désapprobation du prince s'est révélée par des actes encore plus que par des paroles ? Et quoi donc a donné naissance à ces partis qui se forment à droite et à gauche ? D'où viennent les espérances coupables de plusieurs ? A quelle cause attribuer certains symptômes de perturbation dans nos provinces ? A quel principe fera-t-on remonter ces conséquences dernières, si toutefois on peut les appeler dernières, et si nous n'avons pas à craindre des conséquences beaucoup plus graves ? D'où vient cet état de désordre et de confusion qu'un illustre ministre est venu, il y a peu de jours, dénoncer à cette tribune, pour nous engager à lui donner de nouveau un vote de confiance après celui que déjà il avait obtenu de nous ? Encore une fois, d'où vient cette perturbation ? d'où le désordre universel ? d'où ces divisions de partis fermentant au milieu du peuple, les uns agissant dans un sens, les autres dans le sens opposé ? D'où tout cela, sinon de la discorde qui trop réellement, hélas ! semble exister entre le prince et les ministres ? Cette demande, je vous l'adresse à vous-même et non plus à moi. Je désire que vous me répondiez avec précision, franchement, avec la franchise que j'ai mise dans mes paroles. Messieurs, j'arrive sans autre transition à une conclusion générale, pour éviter de paraître trop long. Cependant, dans une question aussi grave, on est peut-être excusable de parler longuement et de croire n'en avoir jamais assez dit pour manifester pleinement la vérité et la justice, comme elles se révèlent à l'intelligence. S'il est vrai comme l'opinion universelle le proclame, que la concorde n'existe pas, pourquoi refuserions-nous de dire que nous la désirons, que nous la voulons ? Pourquoi faire tant de difficultés à confesser ce désir, cette volonté ? à dire au Souverain, que du moins, de notre côté, et en tant que cela dépend de nous, nous lui sommes unis ? Pourquoi tant de difficultés, quand il s'agit de remettre la paix dans les âmes par une déclaration franche et sincère de cette adhésion, qui forme la principale force d'un gouvernement composé de plusieurs pouvoirs ? Je n'ai pas autre chose à dire pour défendre mon dément ; si vous n'êtes pas de mon avis, votre vote me le fera connaître.

Mamiani ne pouvait se dispenser de répondre à une attaque aussi vive, appuyé sur des faits dont tout le monde avait la conscience, il prit la parole en ces termes :

" Je ne pensais pas avoir l'honneur de vous parler, ô mes collègues, dans ce débat de l'Adresse, car la question de l'Adresse est particulièrement livrée à votre [illegible] liberté de discussion, comme un acte qui exprime tout ce qu'il y a de plus indépendant, de plus franc et de plus particulier dans votre opinion. Mais puisque l'illustre préopinant a semblé appeler le présent ministère à rendre raison de sa conduite, je me sens obligé à vous adresser quelques courtes paroles, non pour nous disculper, il me semble qu'il n'y a pas lieu, mais comme une simple déclaration. Elle peut paraître inutile après le double vote de confiance que vous nous avez accordé ; cependant, en semblables matières une déclaration répétée ne saurait être tout à fait superflue. Vous avez entendu, Messieurs, le discours par lequel le Gouvernement a mis en lumière les maximes de sa politique. Vous vous rappelez, Messieurs, que cette lecture à peine achevée, le Ministère vous a dit par ma bouche que cette exposition de principes et de méthodes avait été pleinement, complètement approuvée par notre prince. (Très bien ! — Applaudissements.) Cela n'annonce pas, certes, de la défiance, de la discorde, ni quant aux principes, ni quant aux méthodes. Le jour où nous différerions avec le prince sur les principes et sur les méthodes de gouvernement, vous nous verrez monter immédiatement à cette tribune pour vous annoncer que nous ne sommes plus en état de bien servir la patrie et le prince. Il ne faut pas, Messieurs, reprocher aux hommes certaines, je ne dirai pas oppositions, mais différences d'idées ; il ne faut pas reprocher aux hommes certains éléments profonds et disparates qui composent la grande forme substantielle de la société civile. (Bien ! très bien !) Ces différences, tel ou tel individu ne peut pas les abolir, mais seulement l'action lente des siècles (très bien !), et vous savez que déja plusieurs se sont écoulés, et la conciliation parfaite n'est pas encore accomplie. (Applaudissements. — Très bien !) Notre devoir est de nous appliquer de toutes les forces de nos esprits et de nos âmes à hâter cette parfaite conciliation qui formera un jour le titre le plus beau et le plus durable de la société humaine. Si nos efforts et les vôtres ont peu d'efficacité, il faut réciproquement nous accorder un peu d'indulgence. Que sommes-nous en présence de ces grands problèmes dont l'humanité entière s'occupe depuis les âges les plus reculés ? La roue du temps écrase en passant les petits insectes qui bourdonnent sur la route, et sous ce rapport, Messieurs, nous sommes tous de petits et éphémères insectes ! Je vous le répéterai, ô mes collègues ! tant que nous demeurerons sur le noble siège du ministère, aucun soin, aucune fatigue, aucun moyen ne sera négligé pour que la plus parfaite et la plus sincère conciliation se fasse entre le prince et son gouvernement. Pourtant, à cette conciliation essayée, nous-mêmes nous mettons une limite. Cette limite se compose des saints principes que nous avons professés toute la vie et contre lesquels aucune force ne nous fera jamais ni agir ni penser. [Bruyants applaudissements.] Il me paraît cependant, en rappelant le peu de paroles que j'ai eu l'honneur de vous adresser, que tout amendement qui tendrait à faire soupçonner une dissidence, un dissentiments quelconque entre le prince et son ministère, ne serait en aucune façon admissible, et surtout qu'il serait inconstitutionnel. [Très bien !] *Univers.*

LE CATHOLICISME EN ANGLETERRE.

Au milieu des terribles agitations qui bouleversent aujourd'hui le sol européen et dont nous ne pouvons encore saluer la fin, l'œil se repose avec amour sur un de ces séjours qui semble comme une échappée de lumière chrétienne dans les catacombes de Rome, quand le néophyte, après avoir traversé l'éternelle nuit de ces voûtes souterraines, tombe soudain devant un autel mystérieux et [illegible] dans un muet ravissement, le prêtre déjà revêtu de sa robe flottante et les fidèles recueillant des forces pour un martyre. Après de longs siècles de persécution, l'Angleterre catholique revoit enfin le jour où elle peut relever la tête, sortir des repaires où se cachait sa piété fidèle, déployer au grand jour la pompe de son culte, éblouir par le spectacle de ses magnificences insolites les regards des protestants étonnés de ne plus sentir l'irritation gronder dans leurs âmes au seul nom du papisme. Qui dira par quelles secrètes voies la Providence a préparé ce changement ? Quel œil sera assez exercé pour apercevoir comment chaque goutte du sang des martyrs anglais a coulé, pendant ces trois siècles, à amollir ces rochers si durs, ces cœurs si endurcis par le triple aiguillon de l'hérésie ? Pourquoi, de loi intime et profonde le sang versé en holocauste pour la foi se transforme-t-il en semence féconde, et par quel e vertu étrange ces ossements sacrés, que baignèrent tant de fois un silence les larmes de la pénitence et de la prière, deviennent-ils les plus solides fondements de l'édifice spirituel dont Dieu est le sommet ?

Car ils étaient là, n'en doutons pas, ces glorieux chrétiens qui affrontèrent les débauches sanglantes de Henri VIII, les froides persécutions d'Elisabeth, la farouche politique de Cromwell, comme les cauteleuses mais non moins cruelles pénalités des gouvernements plus modernes, plutôt que de renoncer au précieux héritage de foi que leur avaient transmis leurs ancêtres, plutôt que d'abandonner pour un seul instant cette urne remplie de parfums qu'ils répandaient avec amour sur les pieds du Sauveur. Ils étaient là les martyrs et les confesseurs, invincibles et heureux témoins de la résurrection catholique en Angleterre. Avec quelle joie leurs âmes ont dû se confondre dans un fraternel embrassement avec les Augustin et les Bennet Biscop, avec les Bède et les Thomas Becket des temps jadis ! Avec quel regard d'indicible charité ils ont dû contempler ces longues files de prêtres et d'évêques accourus qui, de la Gaule, qui de la Bretagne, qui de la Belgique, pour accomplir les rites sacrés dans la basilique s'élevant toute rayonnante de l'humble berceau qui lui était préparé des mains fidèles ! Ainsi se transmet à travers les siècles, la longue et mystérieuse trame de la tradition chrétienne, tantôt brillante de mille couleurs diverses ; tantôt terne et sombre, mais toujours forte mais toujours une comme la robe de la victime qui mourut sur le calvaire.

La consécration d'une grande église catholique à Londres même n'est pas un événement ordinaire : nous n'en voudrions pour preuve que le langage de la presse anglaise tout entière ; nous n'en voudrions pour preuve que la bienveillance unanime qui a précédé et accompagné cette cérémonie. A peine s'est-il élevé quelques rares voix discordantes, perdues dans les applaudissements de tous, s'efforçant de cacher sous un dédain affecté, ou sous une indifférence d'emprunt l'amertume de leurs pensées et l'aunité de leurs regrets tardifs. Hâtons-nous de les abandonner à leur obscurité.

Il ne faudrait pas non plus voir dans l'ouverture de l'église de Saint-Georges un fait isolé. De nombreux obstacles menaçaient de arrêter la construction, et, chose étrange, le protestantisme avait un instant espéré d'en devenir le propriétaire, grâces à des clauses machiavéliques insérées dans le contrat de vente du terrain. Il avait compté sur la pauvreté des catholiques anglais, mais la pauvreté a triomphé de la richesse, non moins que de l'astuce ; honneur aux catholiques anglais ! ils ont eu confiance en Dieu, et Dieu leur est venu en aide : l'église de Saint-Georges s'élance aujourd'hui glorieusement dans les airs, témoin éclatant des triomphes de l'église.

Le mouvement puséyste, qui a occupé si fortement l'attention du monde depuis quelques années, n'est pas étranger à ce beau succès. Ce fut un singulier spectacle pour l'Angleterre que celui où elle vit quelques hommes riches en talens en vertus et en fortune, renoncer à tous les avantages d'une haute position pour se vouer aux obscurs et pénibles travaux du monachisme catholique ; pour observer ces minutieuses pratiques si longtemps dédaignées, flétries par des esprits superbes. Sans doute il dut en être de même quand de pauvres Galiléens vinrent prêcher au monde romain la bonne nouvelle. Qui ne sait les accusations d'orgueil, d'hypocrisie, de folie dont on les accabla ? Mais qui ne sait aussi le succès de ces hommes apostoliques ; le trouble qu'ils jetèrent dans les esprits ; les préjugés que faisait tomber chacun de leurs ouvrages ; les haines qu'ils apaisèrent ? Doutant longtemps d'eux-mêmes comme il convient à des hommes qui se respectent, ils jetèrent enfin le monde protestant dans la stupeur par l'éclat de leur conversion, par l'humilité de leur pèlerinage vers Rome, par la simplicité de leurs voies dans le sein de leur nouvelle vie religieuse.

Ainsi qu'on devait s'y attendre, il s'est fait dès-lors deux parts bien distinctes dans leur existence. Le protestantisme officiel repousse avec horreur les mêmes ouvrages qu'il avait prônés et exaltés naguère. Le chef-d'œuvre de l'écrivain puséyste devint subitement un misérable opuscule parce qu'il s'était converti au catholicisme. A partir de ce moment, les éditions de M. Newman et de ses amis trouvèrent à peine quelques rares acquéreurs de leurs écrits ; mais Dieu avait ses vues sur eux, et il voulait porter sur d'autres points tout l'effort de leurs talents. Ce n'est pas en vain que les nouveaux oratoriens anglais ont allés puiser dans Rome même les inspirations qui font les missionnaires.

Les difficultés de toute nature que les prêtres catholiques rencontrent en Angleterre les forcent trop souvent à négliger la prédication, cette semence qui est aux temps ordinaires ce que le martyre est aux temps de grande crise. Dieu se prépara donc des prédicateurs au sein du puséysme et les prit ensuite par la main pour leur faire prêcher sur les toits la bonne doctrine. Dès leur retour, M. Newman et les religieux dont il est le chef se consacrèrent presque exclusivement au ministère de la parole et des conférences religieuses. Il leur connaître le penchant naturel des anglais pour les vertus chrétiennes pour [illegible] une juste idée de l'effet produit par ces sermons [illegible] au sein d'une population nourrie et [illegible] que l'église anglicane avait complètement abandonnée. Quand, après le labeur du jour, le [illegible] on voit une foule [illegible] protestants se précipiter dans les confessionnaux de M. Newman [illegible] dans les environs de Bernit Green, et [illegible] pour entendre quelques paroles de vie et de consolation. Les âmes déjà ébranlées s'en [illegible] les indifférents s'étonnent de ne [illegible] ses amis officiels. Peu à peu le flot des convertis s'enfle de plus en plus, [illegible] de ses eaux pures et limpides l'homme qui [illegible] sur ses eaux stagnantes.

Parallèlement à ce mouvement, il s'en opère un autre auquel nous ne nous attendions ne sont pas accoutumés. La Grande-Bretagne [illegible] du pamphlet et du petit traité. On ne saurait d'ailleurs compter le nombre incroyable d'écrits qui se répandent en Angleterre sous la forme de livres à bon marché, dont la plupart d'entre eux traitent des questions religieuses. Le catholicisme n'a pas dédaigné ce moyen facile de propagande qui va chercher

Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre :

Presque tous nos livres de piété et nos manuels s'y trouvent traduits et reproduits sous mille formes : les tendres aspirations du catholicisme italien et français pénètrent ainsi dans les âmes pour y corriger la rigidité un peu guindée du caractère anglais, et surtout effacer les traces de ce calvinisme compassé que nous connaissons de vieille date. D'autres écrits ont trait à la controverse ; ils présentant sous une forme saisissante les réponses aux principales objections de l'hérésie ; ils font un bien immense aux catholiques dans un pays où ils sont souvent [illegible] de leurs pasteurs, et ces